

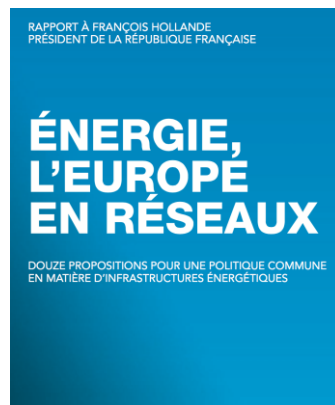
Conférence

ÉNERGIE, L'EUROPE EN RÉSEAUX Perspectives de coopérations dans les réseaux énergétiques européens

Lundi 4 Mai 2015, de 17h30 à 19h30

Université Paris-Dauphine

Salle Raymond Aron



MICHEL DERDEVET

Mettre l'énergie européenne en réseaux

Le 4 mai 2015 était présenté à Dauphine un rapport commandé par le Président de la République concernant les réseaux énergétiques européens. Ce travail, piloté par Michel Derdevet avec le concours de chercheurs dauphinois, formule des recommandations sur la coopération dans les réseaux, clé de la transition énergétique européenne.

La Chaire European Electricity Markets et le CGEMP ont invité Michel Derdevet, Secrétaire Général d'ErDF, à discuter les conclusions d'un travail résultant d'un tour d'Europe et de 80 auditions. Dans le contexte de la transition énergétique, les réseaux sont les « vecteurs de deux évolutions majeures. Ils devront assurer à la fois les interconnexions indispensables en Europe, en particulier dans le contexte du développement des énergies renouvelables, et contribuer à l'amélioration nécessaire de l'efficacité énergétique par des réseaux intelligents » (selon la lettre de mission de François Hollande).

Les douze propositions sur lesquelles débouche le rapport visent à faire émerger une approche européenne cohérente et pragmatique dans le domaine des réseaux autour de trois axes majeurs :

- Rénover la sécurité d'approvisionnement et la coopération entre les entreprises de

réseaux, mais aussi les collectivités locales porteuses de la transition énergétique,

- Renforcer les coordinations des régulations et les leviers de financement pour optimiser les coûts des infrastructures, tout en investissant sur les territoires traversés par ces infrastructures stratégiques,
- Promouvoir l'Europe en leader de l'innovation énergétique, en donnant un nouvel élan et une nouvelle dimension à sa R&D, notamment à travers la normalisation, la création d'une plateforme des données énergétiques, la mise en place de corridors des mobilités innovantes ou encore la fondation d'un Collège d'Europe de l'Energie.

Un débat animé a permis de clarifier les avantages d'une mutualisation progressive des systèmes électriques européens, tout en soulignant la nécessité d'accompagner ce processus par des mesures appropriées. Ainsi, si un tel foisonnement augmentera indéniablement le « bien-être » général, il aura des impacts distributifs significatifs qui demanderont la compensation des perdants et la mise à contribution des gagnants. La nature innovatrice de ce processus demandera également le développement d'une notion européenne de sécurité des approvisionnements, encore toute à construire.